

GROUPEMENT PILOTAGE DE LA PERFORMANCE

Service Sécurité et Qualité de Vie en Service

Fiche animateur

Toxicité des fumées : les protocoles de nettoyage

- **Déroulé d'animation**

→ **Pour qui ?**

Une séance doit être réalisée à chaque équipe afin de toucher l'ensemble des SP dans les centres mixtes.

→ **Quand ?**

A 14h

→ **Durée ?**

15 min

→ **Objectifs de la séance :**

- Transmettre les mesures de sécurité ;
- Echanger autour des risques liés à la toxicité des fumées ;
- Partager les expériences du terrain et proposer des axes d'améliorations.

→ **Comment ?**

Avant :

- Faire une première lecture de la « fiche animateur » ;
- Compléter ce support par des expériences concrètes : accidents ou incidents, bonnes pratiques...

Pendant :

- Présenter le concept du 1/4 d'heure sécurité à vos collègues et rappeler les objectifs, le contexte lié à la toxicité des fumées (voir page suivante) ;
- Parler clairement, haut et fort ;
- Veiller à ce que chacun participe et encourage les suggestions ;
- Présenter l'affiche ;
- Poser la question suivante :
« Après un incendie, que dois-je faire pour limiter l'exposition aux particules ? ».
- Vérifier que les messages sont compris.

Après :

- Faites signer la feuille de présence à chaque personne
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela.



Toxicité des fumées : les protocoles de nettoyage

- **Contexte**

- GDO 2021 ;
- F3SCT exceptionnelle lié au reportage « vert de rage » ;
- Etude canadienne reprise dans le rapport de la CNRACL ;
- Notes de services en 2018 et 2020
- Procédures de nettoyage.

- **Que peut-on voir sur l'affiche ?**

- Un sapeur-pompier équipé de ses EPI (ARI, vêtements, casque) contenant des particules de suie après un incendie.

Après un incendie, que dois-je faire pour limiter l'exposition aux particules ?

Rappel des bonnes pratiques :

- **Au retour d'intervention : prendre une douche et mettre une tenue propre.**
- **La tenue de feu doit être nettoyée au moins 1 fois par an.**



Quelles sont les protocoles à réaliser après un incendie ?	Quels sont les risques ?	Idée à transmettre
Evaluer le niveau de souillure	Intoxication par exposition indirecte : lorsqu'un personnel, s'expose aux polluants par l'intermédiaire d'un objet ou élément pollué.	Les chefs d'agrès évaluent le degré de souillure des équipements de chaque sapeur-pompier de son engin et décide de la mise en place du niveau de procédure. Si le niveau 2 doit être mis en œuvre pour au moins un agent, le COS de l'intervention met en place un sas afin de limiter les transferts de contamination.
Procédure de nettoyage niveau 1 : Souillures superficielles et / ou odeurs	Intoxication par exposition indirecte : lorsqu'un personnel, s'expose aux polluants par l'intermédiaire d'un objet ou élément pollué.	<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyer les matériels avant de les ranger dans les engins - Préserver en zone propre la cabine de l'engin pompe - Nettoyer par brossage et/ou rinçage les EPI - Nettoyer les mains dès que possible - Nettoyer les chaussures d'intervention - Remettre en état les matériels et équipements
Procédure de nettoyage niveau 2 : Souillures importantes, forte toxicité et/ou présence de dépôts gras	Intoxication par exposition indirecte : lorsqu'un personnel, s'expose aux polluants par l'intermédiaire d'un objet ou élément pollué.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un sas permettant de délimiter une zone sale et une zone propre - Nettoyer les matériels avant de les ranger dans les engins - Préserver en zone propre la cabine de l'engin pompe - Déshabiller les personnels dont les EPI sont souillés - Emballer vestes, surpantalons, cagoules et gants souillés - Nettoyer les mains dès que possible - Nettoyer les autres parties du corps exposé (visage, cou...) - Nettoyer les chaussures d'intervention - Remettre en état les matériels et équipements
Remise en état des matériel : au retour d'intervention	Intoxication par exposition indirecte : lorsqu'un personnel, s'expose aux polluants par l'intermédiaire d'un objet ou élément pollué.	<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage du masque ARI - Nettoyage des tenues souillées - Reconditionnement du matériel - Reconditionnement du lot



Visionnez le tuto des procédures de décontamination :



Toxicité des fumées : les procédures de nettoyage

Merci de retourner cette fiche au chef de centre puis au service SQVS :
sqvs@sdis63.fr

Date :

Nom, prénom de l'animateur :

Nom et prénom	Signature

Nom et prénom	Signature

Observations, idées d'améliorations...